

18 NOVEMBRE

Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels

Edition 2020

Prévenir les comportements à risque des enfants: images et/ou vidéos à caractère sexuel autogénérées par les enfants

COUNCIL OF EUROPE



Le 18 novembre est la Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels*

Les enfants explorent et expriment de plus en plus leur sexualité à travers les technologies de l'information et de la communication (TIC), en particulier les médias sociaux et les applications de messagerie mobile. Cela inclut la production et le partage d'images et/ou de vidéos sexuellement suggestives ou explicites d'eux-mêmes. Cependant, ils sous-estiment souvent les risques associés à ce comportement, subissent une pression de leurs pairs pour partager de telles images et/ou vidéos, ou sont tentés de s'engager dans des comportements à risque. Il est donc essentiel de développer des programmes de prévention complets pour éviter de tels comportements, puisque ces images et/ou vidéos peuvent se retrouver sur Internet, ce qui peut conduire les enfants à être la cible de contrainte sexuelle et/ou d'extorsion. L'édition 2020 de la Journée européenne se concentre donc sur « Prévenir les comportements à risque des enfants : images et/ou vidéos à caractère sexuel autogénérées par les enfants ».

Le Conseil de l'Europe encourage l'organisation de tous types d'activités autour de cette thématique afin de sensibiliser enfants et adultes à ces risques et à la façon d'en protéger les enfants. Le Conseil de l'Europe encourage également les échanges, en particulier entre enfants et parents, entre parlementaires, éducateurs et autres professionnels.

À cette fin, le Conseil de l'Europe propose des bonnes pratiques qui peuvent facilement être reproduites.

Contact: EndChildSexAbuseDay@coe.int

Sites internet: www.coe.int/EndChildSexAbuseDay

www.coe.int/children

Twitter: @coe_children / #EndChildSexAbuseDay

Facebook: Council of Europe One in Five Campaign

Instagram: @councilofeurope

^{*} Conformément à la décision du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe du 12 mai 2015.